

COMITE DIRECTEUR		9/14
<b>Bureau</b>		
Catherine BURTHERET	Présidente	X
Denis MARTIN	Président Adjoint	Excusé
Serge BOUDIGNON	Trésorier	X
Lauriane AUDOUY	Trésorière Adjointe	X
Myriam NUNCQ	Secrétaire	X
Christine BEAUDEAU	Secrétaire Adjointe	Excusée
Charles DOMAS	Vice-Président	X
Françoise GRAND	Vice-Présidente	X
Georgette JORAND	Vice-Présidente	X
Gérard MENARD	Vice-Président	Excusé
<b>Autres Membres</b>		
	Fabrice BURTHERET	X
	Charline MEDARD	Excusée
	Alaric PRUNIER	Excusé
	Patrick VERDIER	X
<b>COMMISSIONS</b>		<b>4/12</b>
<b>Culturelles</b>		
Olivier TROUBAT	Archéologie	X
Régis COLAS	Environnement et Biologie	X
Christophe GIL	Photo Vidéo	Excusé
David GRULOS	Souterraine	Excusé
<b>Sportives</b>		
Philippe PEAN	Apnée	Excusé
Karine PAULIN	Hockey	Excusée
Pascale FERRIER	Nage avec Palmes (NAP)	Stéphane DUFOUR
Thibault GRAND	Nage en Eaux Vives (NEV)	X
Gaëlle COUSYN	Plongée Sportive en Piscine (PSP)	Excusée
Ghislaine SECRET	Tir sur Cible (TSC)	Excusée
<b>Technique</b>		
Anne-Solange DESSERTINE	Technique	Excusée
<b>Médicale</b>		
Charles MERCIER-GUYON	Médicale	Excusé

## Ordre du jour

<b>RAPPEL DES DECISIONS VALIDEES PAR VOIE DEMATERIALISEE .....</b>	<b>2</b>
<b>CHANGEMENT DU RESPONSABLE DU POLE CULTUREL .....</b>	<b>2</b>
<b>AG DU 19/11/2022 .....</b>	<b>2</b>
<b>VP DIVE .....</b>	<b>4</b>
<b>ÉCHANGES AVEC LES COMMISSIONS .....</b>	<b>5</b>
COMMISSION ARCHEOLOGIE .....	5
COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT .....	5
COMMISSION NAGE EN EAU VIVE (NEV) .....	5
COMMISSION NAGE AVEC PALMES (NAP) .....	6
<b>ARRETE DES COMPTES .....</b>	<b>7</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL .....</b>	<b>7</b>
<b>AIDE CLUB COMPRESSEUR .....</b>	<b>8</b>
<b>INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>9</b>

Le 16 octobre 2022 - Vienne

## 1<sup>ère</sup> partie – En présence des commissions

Malheureusement, les événements ont encore pénalisé la présence de beaucoup d'entre nous. 4 personnes du Comité Directeur (Denis, Gérard, Christine, Charline) et 4 présidents de commissions (Charles MG, Christophe, Karine, Ghislaine) n'ont pu être présents pour raison, soit de "maladie/Covid", soit de "rupture de carburant".

### *Rappel des décisions validées par voie dématérialisée*

- Le Comité Directeur a pris acte de la démission de Christophe MUZYK en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022 de son poste de responsable du pôle culturel et du Comité Directeur.

- Aide à Ilona DUGAND

Le comité de gestion FFESSM Aura a décidé de récompenser la jeune Ilona DUGAND pour son titre de Championne de France senior de course en ligne NEV qui a eu lieu à Louviers le 08 mai 2022 et de lui adresser un chèque de 250€. A noter : au classement par sexe, elle est 13<sup>ème</sup> sur 54 féminines et la première AURA.

Thibault GRAND annonce qu'il y aurait un autre jeune à mettre en avant, il doit envoyer les éléments à Georgette JORAND.

Patrick VERDIER fait part du fait que nous avons en AURA des champions du monde de PSP.

Le comité déplore le manque de retour des commissions sur les championnats AURA.

- Prise en charge du premier WE de formation cadres Handisub en région

Le premier WE de formation cadres Handisub, organisé par Dominique BRUASSE, a eu lieu à Annecy. 8 stagiaires EH2, 2 stagiaires MFEH1 et 3 cadres étaient présents.

Le coût total représente la somme de 1 444 €.

Compte tenu des subventions obtenues par l'ANS et devant être utilisées en 2022, il est proposé au Comité Directeur de se prononcer sur la prise en charge total des frais par vote.

**Vote à l'unanimité.**

Rappel : la formation complète prévue durant l'été 2022 a été annulée par les médecins présents dans l'organisation pour risque COVID.

### *Changement du responsable du pôle culturel*

Christophe Muzyk ayant démissionné de son poste d'animateur du pôle culturel, Denis Martin propose sa candidature. Il est demandé si d'autres personnes souhaitent candidater. Aucune autre candidature n'étant soumise, la candidature de Denis est soumise au vote.

Acceptation de sa candidature par le comité.

**Vote à l'unanimité.**

### *AG du 19/11/2022*

Le quorum est nécessaire au déroulement de l'AG. Afin d'être certain de ne pas dépenser inutilement à l'organisation de cette AG, le comité valide le fait de relancer les clubs pour qu'ils mandatent ou donnent leurs pouvoirs.

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

➤ **Planning**

			Date limite	Date réalisation
CD fixe date AG	90	jours avant	21/08/2022	05/03/2022
Convocation par la présidente	45	jours avant	05/10/2022	12/09/2022
Pouvoirs	15	jours avant	04/11/2022	12/09/2022
Bilan, rapports...	15	jours avant	04/11/2022	A faire
Élective (représentant SCA)				
Candidatures	40	jours avant	10/10/2022	10/10/2022

➤ **Installation**

La veille : le 18/11/2022 – Ghislaine Secret  
La signalétique sera réalisée par Les Balcons du Lac.

➤ **Partie technique**

Projection des supports -> prévoir un ordinateur  
2 micros en salle avec 2 bénévoles  
Envoi des supports des commissions avant le 23.10.2022 à la secrétaire du comité.

➤ **Sweats bénévoles :**

Ne connaissant pas le nombre de bénévoles prévus, un devis a été demandé pour 10 et 24 sweats auprès du prestataire de l'année dernière (bon rapport qualité prix). La couleur choisie cette année par le Comité Directeur est "tropical blue".

➤ **Ordre de passage des commissions**

Par pôles et par ordre alphabétique.  
Pôle culturel : Archéo, Bio, Photo, Sout  
Médicale  
Pôle sportif : Apnée, Hockey, NAP, NEV, PSP, TSC,  
Technique

Le temps de présentation de 5 min par commission est rappelé.

➤ **Accueil**

Diriger les arrivants : bénévoles

Enregistrements : membres du CD

Présidents : 1 table avec fichier partagé sur au moins deux ordinateurs pour avoir un quorum en temps réel ainsi que les pouvoirs. Contrôle licences, pouvoirs...

Tickets repas : 1 table avec fichier partagé mis à jour par Élise pour vérification des paiements.

➤ **Vote représentant des SCA -> 1 candidature**

Bureau de surveillance des opérations électorales (article 13 des statuts)

"Ce bureau est composé de 3 (trois) personnes choisies en raison de leurs compétences d'ordre déontologique, dont le président de la commission juridique du Comité ou son représentant lorsque la commission juridique est active au sein du Comité. Les membres de ce bureau sont désignés par le Comité directeur.

Les membres du bureau de surveillance des opérations électorales ne peuvent être candidats aux instances dirigeantes du Comité."

Philippe BOUCHEIX a accepté de faire partie de ce bureau. Il est demandé aux invités si l'un d'entre eux souhaitait en faire partie. Personne ne se manifestant, il sera fait appel à d'autres licenciés.

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

➤ Invités

- Jean-Louis FERRETTI, secrétaire général de la FFESSM
- Stéphane FAURE, expert-comptable
- Philippe BOUCHEIX, conférencier sur la responsabilité des président et trésorier
- Laurent WAUQUIEZ, président du conseil régional

A faire :

- Catherine ALLARD, maire adjointe aux sports d'Annecy
- Président du CDOS
- Monsieur le Maire de SEVRIER

➤ Bilan des réservations BALCONS DU LAC ANNECY

Repas et nuitées du 18/11/2022

Au 16/10/2022 :

18 repas validés contre 30 réservés

16 nuitées validées contre 30 réservées

Journée du 19/11/2022

Au 16/10/2022 : un total de 76 déjeuners validé contre 120 réservés.

Le Comité Directeur décide dans un premier temps de diminuer les réservations : 90 déjeuners et 18 repas + nuitées et de conserver les 100 cafés d'accueil (à réétudier selon l'évolution).

**Vote à l'unanimité**

➤ Sportifs à honorer

Georgette n'a pas eu de retour malgré ses demandes et relances auprès des présidents de commissions. Elle va voir si, pour donner suite aux remarques de Patrick, elle peut avoir un retour de la PSP.

**VP DIVE**

Proposition est faite de transférer le site actuel FFESSM AURA sur la plateforme VP DIVE afin de pouvoir répondre aux besoins des clubs relevés lors de l'enquête de début 2022 : trouver l'ensemble des formations en AURA, s'inscrire en ligne, favoriser la mutualisation hommes/moyens, trouver les lieux de pratiques...

Autres avantages :

- Un site unique avec intégration des sites des commissions => une identité commune,
- Un planning avec toutes les activités en AURA,
- Détenir un fichier club unique avec gestion de mails depuis VP DIVE.

Le devis de migration proposé par VP DIVE s'élève à 1 872 €.

Lauriane souligne qu'elle peut se charger de récupérer les données du site internet existant et les coller sur VP DIVE.

Stéphane DUFOUR se propose pour faire le transfert technique.

Le devis est donc mis de côté.

Validation du passage sur VP DIVE.

**Vote à l'unanimité**

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

### ***Échanges avec les commissions***

Le comité propose à chaque président de commission une veste FFESSM comme celle du comité directeur avec indication de la commission.

Christine nous soumet le nouveau prix. Devant l'augmentation conséquente du prix, une recherche de nouvelle veste va être effectuée. Chaque président de commission sera sollicité et aura le choix de la prendre ou non. L'objectif restant la communication au nom de la commission FFESSM AURA.

**Vote à l'unanimité**

### ***Commission Archéologie***

Concernant les initiations en rivière, chaque équipe organise une journée dans sa zone géographique.

Une seule ligne est attribuée dans le budget.

>> Cela ne pose pas de problème. Il faut juste faire une fiche action par événement avec l'ensemble des frais et recettes concernés.

Tous les 2 ans, la commission archéologie organise un voyage à l'étranger car il y a peu de sites en France. (2023 Santorin).

Oliver demande au comité la possibilité d'élargir à d'autre zone géographique que Costa Brava Espagne pour le prochain budget. Ce sera étudié l'année prochaine.

Catherine rappelle le risque financier par suite des annulations. La somme de 3 385 € pour un voyage au Cap Vert organisé par la photo vidéo n'ayant toujours pas été recouvrée.

### ***Commission Biologie et Environnement***

Un deuxième stage régional est mis en place à Cala Montjoi.

La commission souhaite changer les habitudes d'action "chacun de son côté" et espère centraliser et mutualiser les actions.

La réalisation d'un séminaire régional est en projet pour les présidents de commissions départementales.

Régis souhaiterait mettre en place un stage de recyclage pour les formateurs sous la forme d'un séminaire de deux jours.

Quel budget pourrait être prévu pour ces actions ?

>> faire une demande via une fiche action.

Le comité félicite ces projets. Il rappelle la possibilité des réunions visio même si, d'un commun accord, celles-ci ont leur limite et ne sont en aucun cas suffisantes.

Pour les formations cadres, le comité interpelle sur l'exigence de donner au comité les délégations accordées par la commission régionale aux commissions départementales.

Sans cela, les aides aux CODEP ne seront pas acceptées.

### ***Commission Nage en Eau Vive (NEV)***

Les compétitions se déroulent sur 2 jours. Les aides sont sur seulement un jour. Possibilité de revoir l'aide.

Attente des dossards.

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

>> Le comité attend la réponse du conseil régional (réunion le 21 octobre 2022) pour connaître l'attribution et le montant des subventions.

Demande d'achat d'une sono, d'un podium et de complément de vestes FFESSM pour les compétiteurs TEAM, vestes différentes de celles prévues pour les présidents de commission.

Team AURA : possibilité d'étudier le dédommagement des déplacements ?

L'augmentation consentie est déjà importante car elle concerne non seulement désormais l'encadrant qui a été inclus mais aussi l'augmentation financière. Le comité a déjà réalisé de gros efforts.

La commission NEV a demandé de mettre la Thalassa comme compétition sélective régionale.

### ***Commission Nage Avec Palmes (NAP)***

Demande d'un budget pour le championnat AURA à Lyon.

>> Pas d'aide par la FFESSM car championnat non obligatoire pour participer au championnat national.

Concernant la Thalassa, la fiche action n'est pas claire. Qui reçoit les recettes ? Action de la commission régionale ou CODEP ou club ? Quelles commissions NAP ou NEV ?

>> D'un commun accord, une réunion sera organisée avec les organisateurs de la Thalassa pour définir clairement tous ces points.

Le comité s'interroge sur la possibilité et la rentabilité d'achat de chronomètres électroniques au lieu de sous-traiter les chronométrages. La commission précise que les coûts seraient trop importants et le chronométrage est techniquement difficile. La sous-traitance est de rigueur.

Le comité est en attente de devis de chronomètres et radio de la commission NAP.

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

## 2<sup>ème</sup> partie – Comité directeur seul

### *Arrêté des comptes*

Situation estimée au 14/10/2022.

Il manque des écritures notamment dotations prov., subventions que l'on ne connaît pas encore (conseil régional), frais des commissions (915,44 € pour l'apnée) ...

Avoirs COVID toujours non recouverts ou utilisés : Victoria Garden 157 €, Auberge de jeunesse 678 € et Tortuga Beach 3 385€.

Élise se renseigne pour les deux premiers montants et on se renseigne auprès de Christophe GIL pour Tortuga Beach. Nous verrons l'année prochaine si nous serons amenés à passer ces sommes en perte.

Nous avons là, la tendance pour le résultat final. L'arrêté des comptes définitifs réalisé par le cabinet d'expertise comptable EUREX sera soumis au vote par moyen dématérialisé.

	2021/2022
Affiliations	2 700
Licences	153 352
Remises excep. sur licences	-63 010
Brevets	6 122
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>99 164</b>
<i>Sans remise excep.</i>	<i>162 174</i>
Activités (y compris dépl.)	-64 420
Frais généraux	-21 774
Impôts et taxes	-1 184
Rémunérations et charges	-45 777
Charges fonctionnement	-68 734
Aides except. aux clubs/Comp.	-2 750
Exercice anté	2 450
Subventions	19 930
Produits financiers	1 693
Abandons frais	3 971
Dotations	
Sous-total	25 294
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-8 696</b>

### *Budget prévisionnel*

Le budget prévisionnel présenté par notre trésorier, Serge BOUDIGNON, sera modifié en fonction de l'arrêté des comptes définitif au 31/08/2022 et sera soumis au vote par voie dématérialisée. Il montre l'engagement du Comité Directeur à poursuivre le développement.

Le budget Handisub pour 10 000 € et le budget supplémentaire Clubs pour 20 000 € sont soumis au vote.

**Vote à l'unanimité**

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

	2022/2023	2021/2022
<b>Budget Charges Fonctionnement</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>80 106,00 €</b>
<b>COMMISSIONS</b>		
Culturelles	9 875,00 €	9 401,00 €
Sportives	26 760,00 €	21 471,00 €
Techniques	22 445,00 €	19 500,00 €
Hockey		3 000,00 €
Grandes Manifestations		2 100,00 €
<b>TOTAL Commissions</b>	<b>59 080,00 €</b>	<b>55 472,00 €</b>
<b>CODEP</b>		
CODEP 01	1 098,00 €	1 663,00 €
CODEP03	2 019,00 €	2 046,00 €
CODEP15	816,00 €	517,00 €
CODEP 26/07	3 028,00 €	4 798,00 €
CODEP38	4 965,00 €	9 735,00 €
CODEP42	4 697,00 €	5 666,00 €
CODEP43	450,00 €	3 250,00 €
CODEP63	12 060,00 €	8 484,00 €
CODEP69	10 204,00 €	9 788,00 €
CODEP73		108,00 €
CODEP74	4 518,00 €	9 198,00 €
<b>TOTAL CODEP</b>	<b>43 855,00 €</b>	<b>55 253,00 €</b>
<b>Budget Handi</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Budget Club</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>19 000,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGETS</b>	<b>207 935,00 €</b>	<b>219 831,00 €</b>
Budget ressources (licences)	105 000,00 €	144 520,00 €
Budget Subventions	15 000,00 €	40 000,00 €
Budget ANS	5 000,00 €	- 72 000,00 €
Déficit/excédent	- 82 935,00 €	- 107 311,00 €
Dotation/reprise		
Ressources AURA	- 82 935,00 €	- 107 311,00 €

### **Aide club compresseur**

Est soumise la demande d'aide du club Urodèles 14 42 0377 pour l'achat d'un compresseur.

Cet achat fait suite au non renouvellement de leur convention de gonflage avec les pompiers, il n'a pas pu être anticipé. Le club n'a pas une grosse trésorerie (maxi 2 ans de fonctionnement).

L'achat du compresseur est non surestimé et paraît cohérent avec l'activité du club.

De plus, ils ont demandé autres aides extérieures.

Financement : Achat 4.651,12 €

Aide Conseil départemental : 2000,00 € -> 43%

Fonds propres : 1151,12 € -> 24,74 %

Demande CODIR FFESSM AURA 1500 € -> 32,25 %

Accord de 1 500 €

**Vote à l'unanimité**

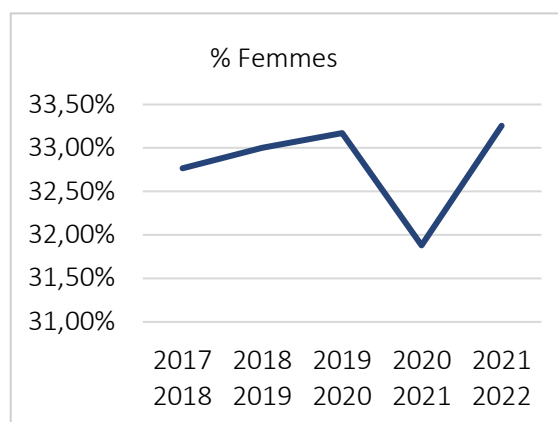
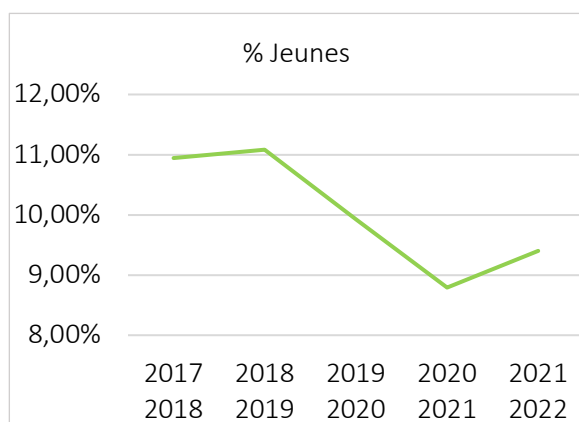


Le 16 octobre 2022 - Vienne

**Informations et questions diverses**

➤ **Licenciés par catégorie**

Licenciés	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	N/N-1	N/18-19
Adultes	13 270	13 551	12 929	10 125	12 003	18,55%	-11,42%
Juniors	1 105	1 149	999	724	860	18,78%	-25,15%
Enfants	526	540	426	252	386	53,17%	-28,52%
Homme	10 018	10 210	9 593	7 562	8 843	16,94%	-13,39%
Femme	4 883	5 030	4 761	3 539	4 406	24,50%	-12,41%
Total	14 901	15 240	14 354	11 101	13 249	19,35%	-13,06%
% Femmes	32,77%	33,01%	33,17%	31,88%	33,26%		
% Jeunes	10,95%	11,08%	9,93%	8,79%	9,40%		



➤ **Licenciés par CODEP**

Département	2020/2021	2021/2022	Écart Nb licenciés	En %
01	905	956	51	6%
03	394	531	137	35%
15	82	96	14	17%
26/07	1 042	1 307	265	25%
38	2 229	2 571	342	15%
42	804	935	131	16%
43	121	168	47	39%
63	857	1 053	196	23%
69	2 922	3 697	775	27%
73	450	505	55	12%
74	1 295	1 430	135	10%
Total	11 101	13 249	2 148	19%

➤ Période du 15/09/2022 au 14/10/2022 => **stabilité** du nombre de licenciés

**Le 16 octobre 2022 - Vienne**

➤ **Budgets en dépassement**

- Commission Environnement et Biologie

Action	AURA Recalculée	AURA Réelle	Écart
BI14-202	180,00	773,30	-590,30
BI14-203	760,50	1 531,24	-770,74
	940,50	2 304,44	-1 363,04

Le Comité Directeur ayant déjà accepté sur l'exercice des dépassements conséquents et dans son esprit d'équité, valide à l'unanimité le dépassement de budget pour la commission Environnement et Biologie.

- Commission Souterraine

Action	AURA Recalculée	AURA Réelle	Écart
ST14-201	30,00	105,17	-75,17

Le comité directeur va demander à la commission souterraine pourquoi il n'y a eu aucune recette.

Le 17 octobre 2022,

La secrétaire,  
Myriam NUNCQ

La présidente,  
Catherine BURTHÉRET